



Mallette thématique – conditions de prêt

Les enseignants du cercle scolaire Bulle-Morlon peuvent demander une mallette sur un thème particulier étudié en classe (par ex. l'Arctique, la ferme et ses animaux, la forêt, les châteaux et les princesses, etc.). La Bibliothèque prépare une mallette comprenant des documents variés sur le sujet demandé (documentaires, revues, albums).

Une mallette thématique peut être demandée en tout temps à la Bibliothèque, soit par téléphone (026/916.10.10) soit par e-mail (bibliotheque@musee-gruerien.ch ou lise.ruffieux@musee-gruerien.ch) en précisant le thème, le degré scolaire, le nombre d'élèves et la date à laquelle la mallette devrait être prête. L'enseignant-e est averti-e, par mail ou par téléphone, dès que la mallette est prête.

Une mallette est prêtée gratuitement pour une durée de 8 semaines d'école (vacances non comprises). L'enseignant-e s'engage à rendre les livres à la Bibliothèque dès que ses élèves ont terminé d'étudier le thème, mais au plus tard à la date d'échéance. Une prolongation peut toutefois être accordée sur demande. Au cas où un, voire plusieurs ouvrages ne l'intéresseraient pas, l'enseignant-e s'engage à les ramener à la Bibliothèque sans délai.

Si les élèves sont amenés à préparer un exposé sur le thème, l'enseignant-e leur demande de ne pas venir emprunter d'autres livres sur le même sujet à la Bibliothèque, afin qu'il reste suffisamment d'ouvrages sur ce sujet pour les autres lecteurs. La consultation sur place et les photocopies sont bien sûr autorisées.

Pendant la période de prêt, la mallette thématique est placée sous la responsabilité de l'enseignant-e qui doit veiller à ce que les élèves prennent soin des livres. A la fin de la période de prêt, l'enseignant-e doit contrôler la liste des documents et en vérifier l'état avant de les ramener tous ensemble dans la caisse. Les livres perdus ou anormalement détériorés seront signalés aux bibliothécaires et seront facturés.

Lise Ruffieux / 22.02.2010